

Projet PDIEM : Programme de Développement des Infrastructures Economiques et Marchandes (PDIEM)

1. Données générales sur le projet			
Partenaires du projet	Période/durée	Montant subvention	Communes cibles
<u>Partenaire Financier</u> : Direction de Développement et de la Coopération (DDC) du Département Fédéral des Affaires Etrangères de la Suisse. <u>Mandataire</u> : SNV	1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2026 (48 mois)	<u>Coût total de</u> <u>l'investissement</u> : 4 027 000 000 F CFA ; <u>Subvention de la</u> <u>Coopération Suisse</u> : 2 214 850 000 F CFA ; <u>Cofinancement des</u> <u>Communes ACAD</u> : 1 812 150 000	Bassila ; Boukombé ; Cobly ; Copargo ; Djougou ; Kérou ; Kouandé ; Matéri ; Péhunco ; Tanguiéta.

2. Résultats visés et activités principales	
Résultats clés : Les populations des communes soutenues ont amélioré leurs conditions de vie à travers la dynamisation de l'économie locale et le renforcement de l'autonomie financière des Communes impulsés par la réalisation et l'exploitation des infrastructures économiques rentables	Activités clés déjà exécutées par ACAD
Résultat 1 : (Dynamisation de l'économie locale) Les marchés et le commerce de produits locaux et régionaux sont dynamisés grâce aux infrastructures économiques et marchandes résilientes construites en matériaux locaux	Activités ACAD déjà exécutées : 1) accompagnement de la Commune de Péhunco dans le cadre de l'achèvement des ouvrages de la phase II du PDIEM.
Résultat 2 : (Accroissement des capacités des communes) Les infrastructures construites (phases 1,2 et 3) sont gérées durablement et renforcent les capacités financières des communes	2) accompagnement des Communes PDIEM-ACAD dans la réalisation des études d'identification des carrières et la réalisation des études APS, APD et EIES en vue de la construction des IEM, dans le cadre de la phase III du PDIEM ; 3) accompagnement de certaines Communes PDIEM-ACAD, dans la conduite du recrutement et la contractualisation avec des prestataires en vue du gerbage des terres, de la production des BTC, de l'exécution et du suivi des travaux de la phase III du PDIEM.
Résultat 1 (Entreprenariat local et valorisation des matériaux locaux) Des emplois et revenus sont générés par l'entreprenariat local grâce aux marchés gagnés dans la réalisation des infrastructures valorisant les matériaux locaux et énergies vertes	

Activités ACAD à mener avant Juillet 2025 :

- accompagnement de certaines Communes dans la conduite du recrutement et la contractualisation avec des prestataires en vue du gerbage des terres, de la production des BTC, de l'exécution et du suivi des travaux de la phase III du PDIEM ;
- Accompagnement des Communes PDIEM-ACAD dans le suivi de la réalisation des ouvrages en BTC, dans le cadre de la phase III du PDIEM



3. Quel positionnement stratégique pour ACAD dans le cadre de ce projet ?

- 1) Le projet s'inscrit dans l'axe 1 : "Le renforcement de la gouvernance des communes". Il vise, suivant une approche du « faire-faire », à l'amélioration des revenus au profit des communes, des producteurs, des éleveurs, artisan(e)s et collectivités locales, à travers la réalisation et l'exploitation des infrastructures économiques rentables et durables, en construisant des ouvrages en matériaux locaux, en valorisant l'entreprenariat local.
- 2) ACAD doit pouvoir, tout le long du projet et capitaliser les aptitudes à :
 - accompagner les communes dans les cinq (05) étapes du parcours de maîtrise d'ouvrage intégrale des IEM (identification des carrières, gerbage des terres, production des BTP, réalisation et suivi des travaux) ;
 - appuyer les communes à élaborer et mettre en œuvre leurs plans de renforcement de capacité en gestion durable des IEM ;
 - élaborer et mettre en place un système d'accompagnement de l'entreprenariat local au service de toutes les communes de l'ACAD ;
 - concevoir et mettre en exécution un plan de renforcement de capacité des entrepreneurs locaux (artisans et PME) adapté à leur besoin.
- 3) Le développement des synergies d'actions avec tous les intervenants en matière de réalisation des infrastructures économiques et durables est nécessaire. Les partenaires communaux sont sollicités pour faciliter les connexion et le développement de cette synergie.